



Rejoignez la Communauté Esprit Sport

Faite un don

Vous représentez

- Une entreprise
 - Un particulier
-

Faire un don c'est :

- Permettre à des jeunes enfants malades de vivre un moment magique avec nos parrains
 - Permettre à des enfants de se sensibiliser sur les bienfaits d'une nutrition saine et équilibrée de manière ludique
 - Participer au développement de la pratique sportive en Afrique
 - Faire se rencontrer différentes générations autour d'un terrain de sport
 - Permettre à des jeunes talents (photographes, musiciens, peintres..) de s'exprimer et de se faire connaître
-

- Les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôts égale à 60% du montant de leur don dans la limite de 5 pour mille de leur CA. (art.238 bis du code général des impôts).
 - ⇒ Un versement de 1.000€ ne coûtera à la société que 400€ (600€ sont déduits de l'impôt sur les sociétés)
 - Pour les particuliers et les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu, le don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable. (art.200 du code général des impôts).
 - ⇒ Un versement de 100€ ne coûtera que 34€ (66€ sont déduits de l'impôt sur le revenu)
-

Un grand merci

Grâce à votre générosité et votre soutien on continue d'avancer ...

BULLETIN DE DON

Civilité

- M.
- Mme.
- Melle

NOM :

Prénom :

Nom et raison sociale de l'entreprise :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Pays :

Adresse e-mail (pour recevoir la newsletter) :

Montant du don :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal par

- Courrier
- Mail

Merci de nous retourner ce bulletin accompagné de votre don (chèque à l'ordre de l'Association Communauté Esprit Sport) à l'adresse suivante :

Association Communauté Esprit Sport
451 Cours Emile Zola
69100 Villeurbanne